

Lobbying: « il ne faut pas croire que les pratiques sont partout les mêmes »

LE MONDE ECONOMIE | 06.04.2016 à 12h45 | Par Madina Rival (Chercheuse au Laboratoire interdisciplinaire de recherches en sciences de l'action (LIRSA) du Conservatoire national des arts et métiers)



Jean-Louis

Nadal remet son rapport à François Hollande à l'Elysée le 7 janvier 2015. REMY DE LA MAUVINIÈRE / AFP

Par Madina Rival, chercheuse au Laboratoire interdisciplinaire de recherches en sciences de l'action (LIRSA) du Conservatoire national des arts et métiers

« *L'action des lobbies doit être rendue transparente.* » Telle était la requête de Jean-Louis Nadal, président de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP) et procureur général honoraire près la Cour de cassation, dans *Le Monde* du 27 janvier 2016.

Il semble avoir été entendu par le ministre des finances, Michel Sapin, qui présente mercredi 6 avril son projet de loi pour la transparence dans la vie économique. Y figurent un certain nombre de mesures destinées à contraindre les lobbys : les registres des « représentants d'intérêts » de l'Assemblée nationale et du Sénat seront centralisés par la HATVP et deviendront le seul recours pour des contacts public-privé ; les cadeaux et les invitations seront désormais strictement encadrés, voire interdits ; l'argumentation chiffrée des lobbys sera contrôlée et une erreur en la matière sanctionnée.

Pas toujours un facteur de performance

Le lobbying, qui se définit comme l'influence d'une organisation sur la décision publique pour obtenir ou maintenir un environnement favorable, est décrié de toutes parts. Pour aller au-delà des poncifs, nous avons réuni des articles de chercheurs issus de différents horizons dans un numéro spécial de la *Revue française de gestion* (n° 252), consacré aux « *stratégies politiques des organisations* ».

Premier constat, les acteurs du lobbying sont aujourd'hui internationaux et protéiformes. Le lobbyiste n'est pas toujours une grande entreprise privée américaine ! C'est ainsi que l'étude du lobbying autour du programme-cadre de recherche et de développement technologique de l'Union européenne montre une kyrielle d'acteurs publics soucieux d'y optimiser leur participation : Etats membres, régions, organismes de recherche, groupements d'universités. A ce jour, sur 9 189 représentants d'intérêt inscrits au registre européen, 433 sont des acteurs publics et 2 297 des organisations non gouvernementales. Il est vrai que la Communauté européenne considère le lobbying comme une activité transparente, vecteur d'information et régulatrice.

Lire aussi : « L'action des lobbies doit être rendue transparente »

Quand bien même le lobbyiste serait une entreprise, il ne faut pas croire que les pratiques sont partout les mêmes. Une recherche comparative (chose rare) met à jour de grandes différences culturelles entre des entreprises européennes agissant pourtant sous un même règlement général sur la protection des données. Globalement, les entreprises anglo-saxonnes sont plus actives sur le plan politique que leurs homologues germano-nordiques et latino-européennes ; elles sont également plus enclines à mettre en œuvre des actions politiques individuelles et des constitutions de coalitions dans le cadre de leurs stratégies globales.

Deuxième constat, le lobbying n'est pas toujours un facteur de performance pour l'entreprise. Le raisonnement en termes d'avantage concurrentiel n'est pas toujours convaincant. En effet, une action politique peut profiter à un ensemble d'entreprises sans qu'il soit possible d'en dégager une source de profit supplémentaire. Le lobbying n'est pas non plus tourné vers la création de valeur pour les clients. Et les dernières analyses statistiques suggèrent que les investissements politiques n'ont pas d'impact satisfaisant sur les performances boursières.

La légitimité en cause

Même si l'on ne raisonne pas en termes financiers mais de légitimité, le constat est similaire. L'analyse de la mise en œuvre de la stratégie de lobbying par les majors de l'industrie du disque française dans le cadre du vote de la loi « relative au droit d'auteur et aux droits voisins dans la société de l'information » (DADVSI) de 2000 à 2008 donne des résultats surprenants. Le succès politique des entreprises a coïncidé paradoxalement avec une perte effective d'audience et de crédibilité. Les pressions entameraient la légitimité des organisations qui les exercent et les handicaperaient pour des actions de long terme.

Troisième constat, les enjeux du lobbying sont aujourd'hui internes aux organisations. Au sein des entreprises, il est aujourd'hui entendu que la stratégie commerciale doit être alignée avec la stratégie de lobbying. Difficile pour Danone de combattre une loi contre l'obésité infantile puisqu'il vend des alicaments et se prévaut d'un sens éthique, y compris dans les

pays en voie de développement. Pourtant, des chercheurs américains constatent encore que, dans la majorité des cas, les structures et les managers en charge de ces deux stratégies ne sont pas les mêmes et communiquent peu, d'où un risque de dissonance...

Pour finir, il serait naïf de croire qu'il est possible de pointer du doigt tous les lobbyistes. Lutter contre la législation sur le paquet de cigarettes neutre lorsque l'on est British American Tobacco est certes un objectif à la fois logique pour l'entreprise et socialement répréhensible. Mais l'analyse comparative de deux cas issus de l'industrie minière et automobile montre comment certaines entreprises se saisissent de prétextes éthiques pour faire du lobbying. Pour le dire autrement, la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) est devenue une nouvelle manière pour les entreprises d'influencer le jeu politique.

En conclusion, on ne peut qu'encourager les députés et sénateurs qui vont examiner le projet de loi Sapin à se poser les bonnes questions : l'enjeu du lobbying se pose aujourd'hui en termes de réglementation externe, certes, mais aussi de bonne gouvernance interne.

Cet article est publié dans le cadre du partenariat entre la Revue française de gestion et The Conversation France

- Madina Rival (Chercheuse au Laboratoire interdisciplinaire de recherches en sciences de l'action (LIRSA) du Conservatoire national des arts et métiers)